

DESCRIPTIF DE POSTE

INTITULE DU POSTE

Gestion de la crise sanitaire COVID 19
Médecin

CRITERES PRINCIPAUX D'EMPLOI

Poste ouvert aux situations d'emploi suivantes : médecin contractuel

Code poste : SURC1239/RH00032554

Date de prise de fonction : **à compter du** 15 avril 2021

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Direction : Direction de crise

Pôle :

Service/Unité : cellule contact tracing

Sites : ☐ Siège Montpellier ☒ Siège Toulouse
 ☐ DT de l'Aude ☐ DT de l'Ariège ☐ DT des Hautes Pyrénées
 ☐ DT du Gard ☐ DT de l'Aveyron ☐ DT du Tarn
 ☐ DT de l'Hérault ☐ DT de Haute Garonne ☐ DT du Tarn et Garonne
 ☐ DT de la Lozère ☐ DT du Gers
 ☐ DT des Pyrénées-Orientales ☐ DT du Lot

DESCRIPTION DU SERVICE

Afin de maîtriser la diffusion de l'épidémie de Covid 19, l'agence régionale de santé Occitanie organise la gestion des ressources humaines et matérielles qu'elle y dédie avec une Direction de crise constituée d'une cellule de commandement qui commande la cellule régionale d'appui et de pilotage sanitaire (CRAPS) qui elle-même mobilise les cellules d'appui départementales (CAD), les différents référents et cellules opérationnelles spécifiques ainsi que la plateforme de veille et d'urgence sanitaire et le contact tracing, la plateforme téléphonique d'information.

La cellule de commandement est composée d'une fonction de commandement et d'une fonction méthode et ressources réparties entre les sites de Toulouse et Montpellier.

Les ressources humaines mobilisées sur les sites de Montpellier et Toulouse, mais aussi sur les directions départementales, sont constituées de profils de compétences complémentaires (médicaux, soignants, administratifs), dont la disponibilité est variable (personnels de l'agence intervenant en plus de leurs tâches, contractuels à temps plein, intervenants vacataires ou mis à disposition) : la mobilisation adaptée et la coordination de ces ressources constitue une condition de la viabilité du dispositif.

La CRAPS

- Pilote et coordonne les activités, analyse, synthèse et propositions de plans d'actions suite aux divers documents reçus du CIC, MINSAN et en assure le suivi
- Pilote et accompagne les cellules départementales d'appui
- pilote la plateforme de veille et d'urgence sanitaire qui pilote elle-même le contact tracing
- pilote la plateforme téléphonique
- Supervise la main courante en lien avec le secrétariat et les équipes du contact tracing
- Etablit une synthèse pour le CODIR ARS
- Etablit une synthèse des remontées DD et des référents thématiques: Faire un point journalier sur les points importants ou pertinents
- Note CCS (points de situation) : consolidation à partir des remontées des DD et des référents thématiques
- Alerte du niveau national sur la situation régionale
- Alerte la cellule de commandement de la CRAPS

- Intégration des informations de niveau 3 dans les points pour le centre de crise
- Participation aux réunions sur les situations complexes
- Veille documentaire et gestion et classement doctrine nationale et régionale (MINSAN, MARS, DGS Urgents, Recommandations et stratégies régionales)

Le contact tracing

Clé de voûte pour casser les chaînes de contamination du COVID 19, ce procédé, utilisé également pour d'autres pathologies comme la rougeole ou les infections à méningocoque, vise à identifier et mettre en isolement les personnes potentiellement malades et contagieuses, et à recenser l'ensemble des personnes avec qui elles ont été en contact rapproché, au cours des jours précédant l'apparition des symptômes, afin qu'elles soient immédiatement invitées à se faire tester et qu'elles respectent une période d'isolement à leur domicile

Le Contact Tracing mobilise sur les sites de Montpellier et de Toulouse les professionnels de la CVAGS ainsi que des autres pôles et directions de l'ARS. La gestion de ces situations complexes s'effectue en articulation avec les Délégations Départementales. Depuis le 1er juin 2020, l'ARS fait appel à des vacataires administratifs, médecins, dentiste, infirmières, pharmaciens et étudiants et les recrutements extérieurs vont se poursuivre.

La plateforme téléphonique mobilise des personnels de l'agence en renfort, afin de répondre aux questions des usagers sur l'épidémie.

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui ☐ Non ☒

Missions :

Le médecin est rattaché à la direction de crise. Il travaille au sein de la cellule contact tracing.

Il intervient en appui de la cellule de coordination. Il apporte son appui aux investigateurs.

Il traite les situations complexes.

Il assure le suivi des dossiers de gestion des signaux, clôture et traçabilité des signaux reçus jusqu'à la fin de leur traitement

Il peut être amené à participer à l'activité de régulation.

Il assume aussi les missions suivantes :

- Participation à la mise à jour de la boîte à outil régionale sur le COVID
- Participation à des retours d'expérience
- Contribution aux actions de formation et à l'élaboration d'outils et de procédures ainsi qu'à leur actualisation.

Partenaires institutionnels:

Les professionnels de santé, les établissements de santé, les administrations d'Etat, ANSP/Santé publique France, l'assurance maladie, les rectorats, la DIRECCTE, la DRAAF

Spécificités du poste / Contraintes / :

Nécessité d'une présence sur des plages horaires étendues (8h30-19h30), de travailler le week end et les jours fériés.

La personne s'engage à assumer la mission pendant une période déterminée de 12 mois. La mission peut être renouvelée.

PROFIL SOUHAITE

Compétences requises sur le poste :

Le Répertoire des emplois types ministériel (à défaut RIME ou Répertoire des Métiers de l'UCANSS), complété du Dictionnaire des compétences, mis en ligne sur l'intranet, sont à votre disposition pour vous aider à identifier les compétences et leur mise en œuvre attendues.

Le candidat doit avoir une expérience de gestion de crise sanitaire, bien connaître le fonctionnement des ARS et disposer d'une forte capacité d'organisation, de coordination et de commandement.

Attention :

Seules celles concernant les connaissances et les savoir-faire sont caractérisées et explicitées selon un niveau de mise en œuvre attendu, classées de 1 à 4, comme suit :

Expertise (niveau 4)

E – domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – capacité à former et/ou à être tuteur.

Maîtrise (niveau 3)

M – connaissances approfondies – capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Application (niveau 2)

A – connaissances générales – capacité à traiter de façon autonome les situations courantes

Notions (niveau 1)

N – connaissances élémentaires – capacité à faire mais en étant tutoré

Connaissances ⁽¹⁰⁾ E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions		Niveau de mise en œuvre			
		E	M	A	N
Travail en équipe		X			
Culture pluridisciplinaire		X			
Organisation, méthodes et processus			X		
Savoir-faire ⁽¹⁰⁾ E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions		Niveau de mise en œuvre			
		E	M	A	N
Sens de l'organisation		X			
Capacités de synthèse et rédactionnelles			X		
Aptitude à la négociation et communication avec les partenaires			X		
Aptitudes relationnelles			X		
Savoir être nécessaire ⁽¹¹⁾ (il est recommandé de mettre en gras la ou les compétences clés attendues)					
Travailler en autonomie					
Faire preuve de discrétion professionnelle					
Sens critique					
Faire preuve de réactivité					
Sens de l'innovation					

CONTACTS⁽¹⁴⁾

Renseignements sur le poste :

ARS Occitanie
 Direction de la santé publique
 Carole MORLAN-SALESSE, Aline COT
 04 67 07 20 92/ 05 34 30 26 04
 Par mail :
ars-oc-dsp-direction@ars.sante.fr

POUR CANDIDATER

Dossier de candidature (CV et lettre de motivation + dernier arrêté d'échelon pour les fonctionnaires) à envoyer à :
 Service Recrutement : ars-oc-drh-recrutement@ars.sante.fr:
 04.67.07.21.47 - 04.11.75.75.84
ars-oc-drh-recrutement@ars.sante.fr